DEPARTEMENT DE L'AUBE

Mairie de MERY SUR SEINE (233)

Arrêté n°2025-AP015 - PORTANT INSCRIPTION AU TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT AU TITRE DE L'ANNEE 2025, DE Madame RABY Colette

Le Maire de Méry-sur-Seine,
Vu le code général de la fonction publique,
Vu le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ;
Vu les Lignes Directrices de Gestion arrêtées par l'Autorité Territoriale le 08/06/2023 après avis du Comité Technique du 06/04/2023, fixant notamment les orientations et critères généraux à prendre en compte pour les promotions,

ARRETE

Article 1 :

Est inscrit au tableau annuel d'avancement au grade d'Adjoint technique principal de 1ère classe l'agent dont le nom suit :

- Madame Colette RABY

Article 2 :

Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion de l'Aube qui en assurera la publicité.

Fait à MERY SUR SEINE, le 25 février 2025
L'Autorité Territoriale,

MAIRIE DE MERY-SUR-SEINE * AUBE

L'autorité Territoriale,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Châlons en Champagne dans un délai de deux mois à compter de la présente notification :
  Ce recours peut être déposé : directement à l'accueil de la juridiction, par voie postale (de préférence en RAR) ou par l'application Télérecours citoyens accessible par le site www.telerecours.fr.
- Notifié à l'intéressé(e), le ..... 27 février 2025 .....
- Visa de l'intéressé (e),

RABY